

Conseil Municipal du 13 novembre 2014

Présents : S. Pontarollo, G. Glenisson, P. Bonnaire, A. Rahis, J.P. Mailles, B. Belony, V. Bonnet, B. Pradier, C. Deroux Dauphin, R. Dolin, L. Glad, G. Gentaz, M. Rival, J. Gallin-Martel, M. Piraudon,

Excusés : G. Bertola (pouvoir à P. Bonnaire), M. Vicente (pouvoir à J. Gallin-Martel), X. Francisco, C. Jacobs,

Secrétaire de séance : Paul Bonnaire

Achat d'un camion d'occasion : M. le Maire rappelle la décision de principe du Conseil du 3 Novembre d'acheter un camion Renault multi benne d'occasion auprès du garage Bergès à Lectoure dans le Gers, un des seuls à proposer ce type de camion d'occasion. Ce camion présente l'inconvénient que ses deux bennes ne sont pas compatibles avec celle du Linder. Un autre camion Nissan Cabstar multi benne dont la benne est compatible est proposé par le même garage. Il est un peu plus cher 23 000€ au lieu de 19 000€ Il a 73000m au lieu de 100000 pour le Renault. Validation du choix des services techniques de retenir cette seconde proposition (16 pour, 1 abstention)

Décision modificative : La décision modificative du dernier conseil n'a pas été rédigée afin de pouvoir la modifier au vu des éléments nouveaux. La DM présentée se substitue donc à celle-là. Proposition d'enregistrer en augmentation de crédits la subvention de 13500€ reçue du Conseil Général pour la rénovation des menuiseries extérieures de la Salle des Fêtes et de retirer 11500€ au budget de la voirie. Ces 25000€ sont ajoutés pour 14000€ pour l'achat du camion d'occasion, pour 8000€ pour l'équipement informatique de l'école maternelle et la téléphonie de la Mairie, pour 1000€ en acquisition de terrains et pour 2000€ en voirie. Porter en augmentation de crédit 4000€ en personnel titulaire, 2000 en personnel non titulaire, 200 en charges, par réduction des dépenses imprévues de 6200€. (unanimité)

Appel de candidature pour la Maîtrise d'oeuvre du local des Services techniques : Proposition de faire un appel de candidature par publication sur Internet en annonçant qu'une pré sélection sera effectuée sur dossier suivie d'une audition des trois premiers candidats retenus.